



La conférence ministérielle de Paris : vers la privatisation des universités !

La conférence des ministres européens de l'éducation qui s'est tenue les 24 et 25 mai 2018 a donné lieu à un communiqué qui marque une nouvelle étape de démantèlement de l'enseignement supérieur et conforte le **processus de Bologne, entamé en 1999, qui définissait l'éducation comme une marchandise.**

Les réformes engagées depuis 2007 s'inscrivent dans cette logique :

- le LMD (remise en cause du caractère national des diplômes, individualisation en trompe l'œil des parcours, disparition d'un niveau de qualification à bac+2, affaiblissement des contenus disciplinaires) ;
- la mise en place de l'autonomie des universités par les lois LRU 1 et 2 (désengagement de l'État, casse du cadre national des formations, gestion locale des crédits et des personnels) ;
- la mise en place des ComUE et fusions (dégradation de la démocratie universitaire, éloignement des centres de décisions des personnels et des usagers, territorialisation de l'enseignement supérieur, raréfaction et éloignement de l'offre de formation des usagers).

La loi ORE est une étape supplémentaire qui institutionnalise la sélection à l'université, casse le baccalauréat et instaure des blocs de compétences en lieu et place des qualifications pour remettre en cause les diplômes nationaux et nos garanties collectives.

L'étape suivante devrait être la libéralisation des frais d'inscription qui aura pour conséquence l'accroissement de la ségrégation sociale d'accès aux études supérieures. D'ores et déjà, certains établissements remplacent des masters par des DU aux tarifs exorbitants.

Loin de la logique de service public, universel et émancipateur, auquel nous aspirons, nous basculons dans une logique de service privé, c'est-à-dire de mise en concurrence des établissements, de privatisation de certains secteurs de formation, de sélection sociale des étudiantes et étudiants et de dégradation des conditions de travail sans respect des règles statutaires.

La CGT FERC Sup exige

- **L'abrogation du LMD, des lois LRU Péresse et Fioraso.**
- **Le retour à des établissements à taille humaine et s'oppose à la volonté du gouvernement de réduire le nombre d'universités à une dizaine (fusion, ComUE).**
- **Le maintien du Bac comme 1^{er} grade universitaire et des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat) dans les universités**
- **Un plan de titularisation immédiat de tous les précaires et la création massive de postes de titulaires (Biatss et EC) pour accueillir dans de bonnes conditions les étudiantes et étudiants.**
- **Le réengagement de l'État et l'abandon des financements sur projet synonymes de concurrence entre équipes et établissements.**
- **Un plan d'investissement dans l'ESR, à hauteur de 2 % du PIB pour assurer de meilleures conditions de travail et d'études pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire national et accroître les capacités d'accueil notamment par la création de nouvelles universités.**

CNU, Montreuil le 8 juin 2018